

Les nouveaux Labels de l'habitat: Savoir ce qui ne se voit pas !

L'éco-prêt à taux zéro: PTZ

Jérôme ROBERT



Pourquoi des labels ?

- Derrière les labels, il y a L'OBJECTIF ULTIME Européen de s'engager d'ici 2020 à réduire de 20% l'effet de serre qui produit du CO2:
- > L'industrie, responsable à 23,7%
- > Les transports pour 31%
- > Le bâtiment dont les habitations pour 45,3%



Ces objectifs ambitieux passent par de nouvelles exigences:

- La loi Grenelle 1 intègre une réduction de de -12% à - 38% (selon l'année) de la **consommation énergétique** de tous les bâtiments dont nos maisons.
- Un objectif qu'exige la lutte :
 - > contre le dérèglement climatique,
 - > pour la protection de la biodiversité et
 - > notre Santé !!!



La performance énergétique, ça se voit !



- Vous savez combien consomme votre auto : Combien consomme votre maison ???
- > L'électroménager se note de A à G
- > L'automobile aussi avec le Bonus/Malus
- > La maison avec le DPE: permet une VISIBILITE des performances :
- « A »: économe à
- « G »: énergivore



La consommation énergétique, ça se chiffre ! Ça change tout !!

- Avec la mise en place progressive de 3 grandes mesures :
- > L' IMMOBILIER: Présentation du DPE dans les vitrines
- > LE NEUF: A partir de 2012, respect de la norme RT2012 consommation inférieure ou égale à 50 kWh/m²/an,
 « A » : 30€ /pièce/an contre « G » : 300€
- > LA RENOVATION: Des labels pour identifier et chiffrer la rénovation AVANT / APRES les travaux :
 - « Maison rénovée » et « Thermorénov » qui certifie un gain de deux classes
 - Exemple: de « G » à « E »



De la thermographie aérienne à la caméra infra-rouge.



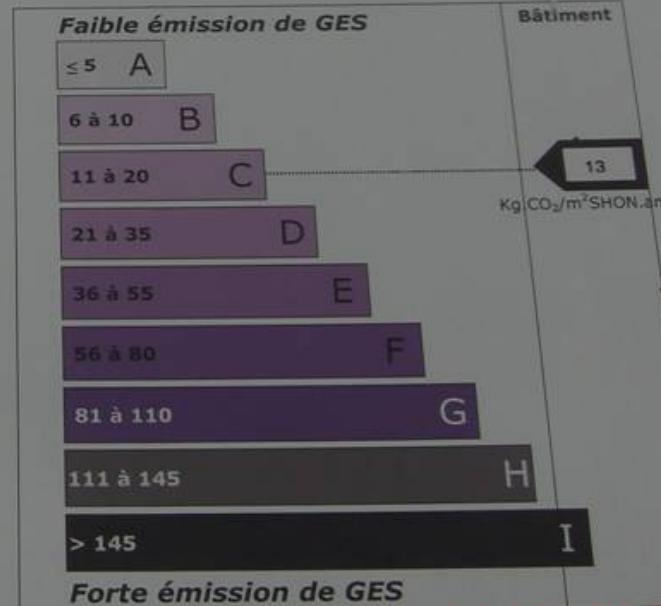
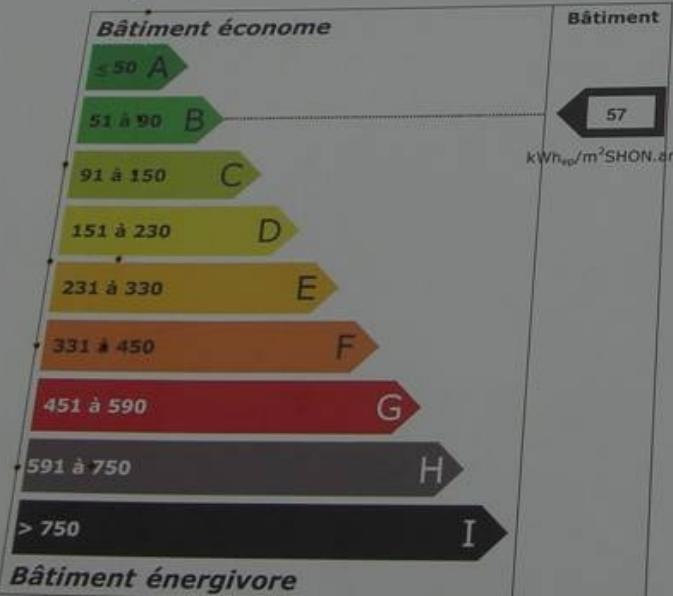


Cette opération est certifiée
QUALITEL THPE 2005
et HABITAT & ENVIRONNEMENT



HABITAT &
ENVIRONNEMENT

Projet certifié TRES HAUTE PERFORMANCE ENERGETIQUE 2005



10/3/2009

Labels thermique de l'habitat en France

- 1974: Première Réglementation Thermique
- RT 2005 : 50 à 130 kWh/m²/an (270 élec)
- HPE:Haute Performance Energétique: -10%
- THPE: - 20% de la RT2005
- HQE : 14 objectifs de performances
- RT 2010 > 90 kWh ep/m²/an
- RT 2012 > 50 kWh ep/m²/an (BBC)
- Effinergie < 50 kWh ep/m²/an (Minergie en Suisse avec 42 kWh/m²/an)
- BEPAS:Bâtiment à énergie positive = passif > 15, se chauffe sans chauffage
- BEPOS, RT2020 : 00 kWh ep/m²/an
- (Bâtiment à Energie Positive)



NEUF : Effinergie , le label en piste pour 2012 !



RÉNOVATION : ***Une « petite révolution », prouver et chiffrer le gain des travaux***

- AVANT:
 - Jusqu'à maintenant c'était l'opacité totale:
 - Le maître d'ouvrage pouvait faire faire de gros ou de petits travaux sans savoir si c'était efficace ou pas.
- APRES :
 - La notion d'efficacité énergétique introduit
 - « La garantie de résultat » + contrôle des coûts de travaux.
- BIENTÔT:
 - > Le « bilan thermique » détermine la priorité des travaux et chiffre le gain en kWh/m²/an : DPE à l'appui !
 - > Le devis confirme le niveau de dépenses prioritaires,
 - > L'organisme certificateur du label vérifie le gain chiffre



Qui dit Label dit Certification



CERTIFICATEUR	CERTIFICATION/MARQUE			
Organisme	Certification / Marque	Démarche Construction Ecologique	Bât Basse Energie	Bât TBE (passif)
Consommation			< 50 kWh/m ² /an	15 kWh/m ² /an
CEQUAMI	<i>NF Maison Individuelle</i>			
	<i>NF Maison Individuelle – Démarche HQE®</i>	X	En option	
EN RÉNOVATION	<i>Maison rénovée</i>	Gain de classe DPE		
CERQUAL	<i>Qualitel</i>		En option	
	<i>Habitat & Environnement</i>	X	En option	
	<i>NF Logement</i>			
	<i>NF Logement-Démarche HQE</i>	X		
	<i>Patrimoine Habitat</i>			
	<i>Patrimoine Habitat & Environnement</i>	X		
EN COURS	<i>Thermorenov</i>	Gain de classe DPE	En option	



Labels de la mise en oeuvre (qualité de la main d' oeuvre)

- > ARTISANS du NEUF et la RÉNOVATION:
 - - Qualibat
 - - Qualifelec
- > ARTISANS ET PME EnR:
 - - Qualit'EnR: QualiSol,
 - - QualiPv, QualiBois
- > FÉDÉRATIONS professionnelles:
 - - CAPEB, FFB



Rendez-vous cette après-midi à 17H10 !

- ↪ Les (très) bonnes nouvelles
- ↪ du PTZ ,
- ↪ Le prêt à taux zéro % pour financer les travaux d'efficacité énergétique
- ↪ du bâti ancien :
 - ↪ 30 000€ à taux zéro

